



De  
Jean Marc PREEL, pour la FNEC FP FO Normandie  
Marine JOB, pour le SNUDI FO 76  
Romuald LAIGNIEZ, pour le SNUDI FO 27  
Olivier LACHEVRE, pour le SNUDI FO 50  
Frédéric LOSSE, pour le SNUDI FO 61  
Stéphanie SABIN, pour le SNUDI FO 14

A  
Madame la Rectrice de l'Académie Normandie

Le 01.10.2024 à Rouen

Objet : Demande du recrutement de la totalité de la liste complémentaire au concours de CRPE 2024

Madame la Rectrice de l'Académie de Normandie,

Vous avez procédé, au cours de l'été, à l'ouverture de la liste complémentaire du CRPE 2024 pour compenser les détachements des PE dans le secondaire et les désistements sur liste principale. Sur les 47 candidats inscrits sur LC en Normandie, 41 ont été recrutés.

Néanmoins, comme nous avons pu le constater dans l'ensemble des départements, le manque de personnel fonctionnaire d'Etat a posé problème dans les écoles et notamment sur la question des remplacements. En effet, plusieurs remplaçants ont été positionnés dès le début d'année sur des congés longs, voire à l'année, mettant en péril les remplacements de courte durée.

Par ailleurs, de nombreuses écoles se sont vues refuser une ouverture de classe pour la rentrée suite à des dotations départementales en inadéquation avec la réalité du terrain. De fait, plusieurs classes ont effectué leur rentrée 2024 avec des effectifs surchargés, dépassant parfois les orientations ministérielles des 24 élèves par classe en GS, CP et CE1 ou faisant grimper les effectifs de classes en cours doubles à 30 élèves.

Dans cette situation, plusieurs académies ont déjà procédé au recrutement de l'intégralité des candidats sur LC comme dans l'Académie de Toulouse, Nantes, Rennes, la Réunion, Grenoble, Nice, Reims et Clermont-Ferrand.

C'est pourquoi, la FNEC FP FO de l'académie de Normandie, avec les cinq SNUDI FO départementaux, demande la mise en place de mesures d'urgences nécessaires pour assurer le remplacement de tous les enseignants absents, pour annuler les fermetures de classes, et pour ouvrir toutes les classes nécessaires :

- le recrutement de l'intégralité de la liste complémentaire
- Le réabondement des listes complémentaires à hauteur des besoins ;
- L'organisation immédiate de concours exceptionnels de recrutement de professeurs des écoles à Bac+3 pour faire face à la pénurie de candidats aux concours ;
- L'intégration de tous les enseignants titulaires en attente de mutation.

Conscients de l'intérêt que vous porterez à notre demande, nous vous prions, Madame la Rectrice de l'Académie de Normandie, de recevoir nos salutations les plus distinguées.

Jean Marc Préel  
Pour la FNEC FP FO